

INTERVIEW

Haminy Belco Maïga
*Chef de Cabinet au Ministère
 de l'Administration territoriale*

PAIX ET DÉVELOPPEMENT

Projet « Jeunes et Paix » : une approche
 transfrontalière entre le Mali et
 le Burkina Faso

EDUCATION

La cantine scolaire :
 Pilier central de la scolarisation
 en milieu nomade

SANTÉ ET NUTRITION

Santé publique au Mali : Les ASACOs et
 CSCOMs, une réelle chance pour l'accès aux
 soins de santé peu onéreux et de qualité



VISITE DU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE LA NORVÈGE À NARÉNA:

AIDER ET ACCOMPAGNER LES POPULATIONS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT LOCAL



| | |
|---|-----------|
| ● EDITORIAL | 3 |
| ● INTERVIEW | 4 |
| ‣ DÉCENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE | |
| ● PAIX ET DÉVELOPPEMENT | 7 |
| ‣ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT À DJENNÉ | |
| ‣ PROJET « JEUNES ET PAIX » | |
| ‣ CELEBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME À TESSALIT | |
| ‣ VISITE DU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE LA NORVÈGE À NARÉNA | |
| ● ÉDUCATION | 15 |
| ‣ SOS POUR UNE SOCIÉTÉ OÙ L'ÉDUCATION DES ENFANTS EST À L'ABANDON | |
| ● SANTÉ ET NUTRITION | 20 |
| ‣ LES ASACOS ET CSCOMS, UNE RÉELLE CHANCE POUR L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ PEU ONÉREUX ET DE QUALITÉ | |
| ● CE QU'EN PENSE LA JEUNESSE | 24 |
| ‣ THÈME : LA LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ET LA CORRUPTION | |
| ● PARTENAIRE AU DÉVELOPPEMENT | 26 |
| ‣ PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION DE MÉNAKA | |
| ● PRÉSENTATION | 27 |
| ‣ ONG AZHAR | |

TRIBUNE

PAIX & DEVELOPPEMENT

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET D'ALERTE • N°05

Siège social:

Faladiè Sema Bamako

Rue : 800

Porte: 494

BP : E3508

Email : ongazhar2008@gmail.com

Directeur de Publication :

Assinamar AG ROUSMANE

Rédacteur en chef :

Mahamadou Mahamoudou

Rédaction générale

Assinamar AG ROUSMANE

Mahamadou Mahamoudou

Abdoulaye MAIGA

Cheick Oumar DIALLO

Issa Aguibou Coulibaly

Graphisme :

ADOS : 77 24 30 00

Impression:

Imprim Service SA

TEL : (223) 20 29 19 01

JUSQU'OU LA JUSTICE MALIENNE IRA-T-ELLE DANS LA CROISADE ENGAGÉE ?

Assinamar
Ag Rousmane



Depuis le début du mois de septembre, la justice procède à une vague d'arrestations de certains hauts responsables suspectés dans des affaires de détournements des deniers publics. Cette fois-ci, l'affaire semble bien prise au sérieux par la justice dont le département est dirigé par un homme connu pour son sérieux et sa rigueur dans le travail ; un homme dont les décisions sont fermes.

Le constat est que toutes les personnes arrêtées dans le cadre de l'enrichissement illicite ont été, par le passé, indexées dans des affaires de corruption et malversations financières. Ce qui prouve que ce n'est ni un règlement de compte ni des simples suspicions et comme dit un adage africain « cent jours pour le voleur et un jour pour le propriétaire ». Cet adage illustre bien cette situation d'arrestations car les coupables coulaient tranquillement des beaux jours avec l'argent du contribuable sans s'inquiéter, souvent même en narguant les citoyens. Aujourd'hui ils croupissent dans l'ombre. Dans cette croisade, on doit éviter de faire une justice à deux vitesses, une justice où on sanctionne les faibles et on protège les plus forts, ceux de sa famille, de son clan ou ses amis politiques. Dans ce genre d'action l'arbre ne doit jamais cacher la forêt. Aussi, il ne suffit pas de procéder seulement à la mise aux arrêts et à l'emprisonnement des spoliateurs, il est surtout impératif de recouvrer tout d'abord, toutes les sommes détournées et engager ensuite une lutte de longue haleine pour le changement de comportement à travers l'éducation de la jeunesse.

Après ces arrestations, beaucoup pensaient qu'il y aurait une intervention de « grands hommes politiques » pour intercéder en faveur des prédateurs mais, la re-création est apparemment terminée, la marche arrière n'étant plus admissible. L'heure de la prise de conscience et de la justice aux justiciables a sonné.

Pour certains observateurs, la croisade engagée est la preuve que la justice malienne aspire désormais à un renouveau. « Les magistrats ont assez réclamé une amélioration de leurs conditions de vie, ce qui a été un acquis. Il est donc temps pour

eux de rendre justice au peuple » affirmait un citoyen qui se réjouit de ce nouveau cap franchi par la justice malienne.

Malgré la volonté affichée de la justice, de nombreux citoyens restent encore sceptiques et se posent toujours des questions sur la suite, car des noms d'autres personnalités dont des proches du pouvoir sont cités. Pour ces citoyens, le processus doit se poursuivre courageusement dans un élan de soutien à la justice qui doit rester totalement indépendante et équitable.

Aujourd'hui, la crainte qui est là, c'est de voir le courageux ministre de la justice démis de ses fonctions pour avoir franchi la ligne rouge, c'est-à-dire, toucher aux intouchables. A ce niveau, la main invisible des personnes influentes, impliquées dans des affaires de corruption pourraient apparaître et tenter de tout remettre en cause. Mais est-ce que la majorité des maliens maintenant debout, accepteront-ils cette manœuvre ? En l'état actuel des choses, cela ne paraît pas évident. Et si cette redoutable manœuvre est entreprise et aboutissait, on ne le souhaite pas, ce serait le règne de l'impunité totale, l'aggravation de l'injustice, l'érosion financière et le retard dans le développement du pays entre autres maux.

Faire contrepoids à la justice

Pour étouffer le poussin dans l'œuf et arrêter l'action salvatrice enclenchée, on a vu, après l'arrestation du premier présumé, des organisations et associations se mobiliser pour exiger sa libération. Heureusement que leurs menaces sont tombées dans les oreilles d'un sourd, c'est-à-dire, le peuple malien désormais debout et assoiffé de justice. Avec le deuxième cas, ce sont les maires qui étaient partis en grève. L'objectif de ce mouvement de grève est de soutenir leurs collègues en prison et exiger également leur libération, donc donner un coup d'arrêt brusque au processus. A vrai dire, ces élus voulaient provoquer une révolte populaire pour faire plier la justice pour se protéger eux mêmes et se mettre à l'abri d'éventuelles poursuites. Mais ce fut là aussi un coup d'épée dans l'eau ; le peuple malien est encore debout.

La justice face à ces grèves contre nature, a besoin d'être soutenue par tous ceux qui aiment leur pays. En effet, pour que la machine en marche atteigne pleinement son objectif, il faudrait absolument qu'elle bénéficie du soutien du peuple et des responsables patriotes, sinon la montagne risquerait d'accoucher d'une très petite souris ce qui pourrait occasionner une dangereuse révolte populaire. Actuellement, on doit tous, à quelque niveau de responsabilité qu'on soit, aider la justice pour sortir notre pays de la faillite économique et morale qui le secoue. Nous savons enfin tous, que la solidité d'une justice engendre toujours la solidité d'une nation et qu'il ne saurait y avoir de démocratie véritable et de développement socio économique dans un pays sans une justice forte, c'est-à-dire simplement une « justice juste ».

Au regard du degré d'enracinement de la corruption dans l'esprit de nombreux maliens et maliennes, on peut se demander si toutefois, nos dirigeants actuels, ont-ils des capacités pour éradiquer totalement le fléau. Car ils sont très nombreux, les citoyens qui pensent que la corruption, les détournements des deniers publics, l'enrichissement illicite sont des actes normaux et tout à fait acceptables dans une société. Il faut par conséquent, dans un sursaut national, faire face collectivement et de façon énergique à cette mentalité négative, garder espoir et confiance en l'actuelle justice qui a commencé à sanctionner pour sauver le pays de ce « cancer » qui le gangrène.

DÉCENTRALISATION ET GOUVERNANCE LOCALE :

Haminy Belco Maïga, Chef de Cabinet au Ministère de l'Administration territoriale :
« Les populations doivent s'approprier de la décentralisation qui est une réforme de l'État ».



TPD : La politique de Décentralisation a commencé depuis quelques années au Mali. Quel changement a-t-elle permis au niveau de la gouvernance du pays ?

HBM : Au Mali la décentralisation est présente dans les discours depuis l'indépendance. Cependant, il fallait attendre la 3e République pour qu'elle soit une réalité à travers l'adoption de la Loi n° 93-008, modifiée, déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales qui stipule en son article 1er :

« Dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les Collectivités Territoriales de la République du Mali sont : les Régions, le District de Bamako, les Cercles, les Communes urbaines et les Communes rurales. La Région, le District de Bamako, le Cercle et la Commune urbaine ou rurale sont dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. »

Avec l'avènement de la décentralisation, les populations locales gèrent leur propre développement à travers des organes élus par elles-mêmes. Donc, ce n'est pas l'État central qui décide du développement à la base mais plutôt des instances locales. Cela a comme avantage d'améliorer la légitimité des décisions politiques en rapprochant les décideurs de ceux sur qui elles s'appliquent. Elle améliore aussi l'efficacité de l'administration, grâce à une meilleure connaissance du terrain par les pouvoirs locaux.

Au regard de tout ce qui précède, je peux dire que la décentralisation va en principe favoriser la démocratie locale et la promotion de la bonne gouvernance du pays.

TPD : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

HBM : Je suis Haminy Belco Maïga, Chef de Cabinet du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, 2e Vice-Président de l'autorité Intérimaire Régionale de Kidal et membre du Conseil Économique, Social et Culturel au compte des collectivités de la région.

TPD : Aujourd'hui, quel bilan peut-on tirer de cette réforme essentielle ?

HBM : Le bilan est large et peut être classé en deux catégories. La première catégorie est relative à l'aspect positif de la décentralisation qui porte sur la consolidation de la démocratie ; la création d'une structure dédiée uniquement à la définition et à la conduite de la politique de la décentralisation qui est

la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) ; la création d'une structure d'appui financier par l'État et ses partenaires qui est l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) ; la création des Agences de Développement Régional dédiées uniquement à l'assistance aux Collectivités Territoriales ; l'amorce de transfert des compétences et des ressources de l'État aux Collectivités Territoriales ; l'amorce du développement économique local ; l'amélioration de la qualité de participation des citoyens aux élections (cf évolutions du nombre de femmes élues) ; l'opérationnalisation des contrats plans État/Régions/District.

Quant à la seconde catégorie, elle concerne l'aspect négatif de la décentralisation et est : la non-viabilité financière d'un grand nombre de communes ; la contestation liée à la réorganisation territoriale ; la faible implication des communautés dans le fonctionnement des Collectivités territoriales ; le mode d'élection des maires et des présidents des organes exécutifs des Collectivités territoriales ; la lenteur dans le processus de transfert effectif des compétences et des ressources aux Collectivités territoriales ; la faiblesse des ressources financières affectées aux Collectivités territoriales ; la faible capacité intellectuelle de certains élus et personnel des Collectivités territoriales.

TPD : La régionalisation est-elle pertinente pour vous ?

HBM : Je pense que la régionalisation est la bienvenue, en ce sens qu'elle est la seconde phase d'approfondissement de la réforme de décentralisation de la gestion des affaires publiques. Elle ambitionne de reconnaître à la Région (collectivité décentralisée) un statut qui lui

donne la capacité de mettre en cohérence, en dialogue avec les administrations centrales, les stratégies et programmes nationaux et les priorités et projets des territoires et de coordonner la mise en œuvre du développement du territoire régional dans le respect de l'autonomie et des compétences respectives des communes.

Avec l'avènement de la décentralisation, les populations locales gèrent leur propre développement à travers des organes élus par elles-mêmes.

TPD : L'une des étapes de la régionalisation est la création des Agences de Développement Régional (ADR). Quelles sont les raisons qui ont prévalu pour leur mise en œuvre ?

HBM : La régionalisation se traduit par la mise en place des Contrats plans Etat/Régions/District mais aussi par la création des Agences de Développement Régional (ADR).

Les ADR donnent l'opportunité à chaque Région de se développer dans tous les domaines à travers les collectivités territoriales et autres structures, en vue d'étayer le processus de la décentralisation et de maximiser la réussite de la régionalisation.

Le renforcement du rôle de la Région a été retenu lors des États généraux de la décentralisation, comme moyen prioritaire pour ap-

profondir la décentralisation au Mali. Cette orientation a été traduite dans le document cadre de politique nationale de décentralisation qui a été adopté le 6 septembre 2017 par le Gouvernement. Ainsi, le Gouvernement a créé les Agences de Développement Régional pour afficher sa volonté de donner un coup d'accélérateur à la décentralisation. Il s'agit des structures techniques d'appui, avec un portefeuille d'actions, de ressources identifiées et des partenaires stratégiques pour assurer la pérennité de l'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales.

TPD : L'ANICT et les ADR, pour bien jouer leur rôle, ont besoin de financements substantiels. Peut-on connaître les différentes sources de financements de ces agences ?

HBM : L'ANICT est financée par l'État et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Quant aux ADR elles sont financées par l'État, les Collectivités Territoriales et les Partenaires Techniques et Financiers.

Compte tenu de l'insuffisance des ressources au niveau des Collectivités territoriales, les ADR sont, jusque-là, financées par l'État.

TPD : En tant qu'ancien Président de l'Assemblée Régionale de Kidal et actuellement 2e vice-président des Autorités Intérimaires dites-nous les principales difficultés que rencontrent l'ANICT, les ADR et la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation ainsi que la régionalisation ?

HBM : Il y a plusieurs difficultés dont la rareté des ressources financières et humaines ; l'insécurité

généralisée dans pays ; l'insuffisance des ressources financières et humaines au niveau des Collectivités territoriales.

TPD : Quelles sont les suggestions pour réussir le défi de la régionalisation et du développement des collectivités territoriales ?

HBM : Le défi majeur de la régionalisation est une meilleure intégration politique, économique, sociale et culturelle des territoires et des acteurs, donc la refondation de l'État et de ses moyens d'action.

Cette refondation de l'État et de l'action publique renvoie à des questions fortes comme la mise en place de stratégies politiques et institutionnelles et de méthodes de gestion des affaires publiques plus inclusives des territoires et des groupes humains ; le renforcement de la qualité et de la facilité d'accès des populations au service public ; une réallocation plus juste et équitable des ressources publiques (humaines et financières) entre l'État central et les collectivités décentralisées ; une approche et un dispositif de développement économique qui mettent en priorité le territoire et le futur (prospectif) ; un renouveau de la politique d'intégration régionale pour mettre plus d'accent sur la coopération transfrontalière et la proximité.

TPD : L'accord pour la paix et la réconciliation signé en 2015 prévoit plusieurs réformes parmi

Les ADR donnent l'opportunité à chaque Région de se développer dans tous les domaines

lesquelles la régionalisation. Qu'est ce qui a été fait à ce jour dans sa mise en œuvre

HBM : Nous avons la création de nouvelles régions (Taoudéni et Ménaka), la relecture des textes de la décentralisation qui renforcent les compétences des régions et particulièrement en matière économique et leur légitimité élection au suffrage universel, la création des ADR, l'institution des Contrats Plan État/Région et les transferts des services déconcentrés aux collectivités ; (Sur cette question je ne répondez que sur les avancées en matière de décentralisation).

TPD : L'Appel aux populations

HBM : Les populations doivent s'approprier de la décentralisation qui est une réforme de l'État. Cette appropriation passera par une participation accrue des citoyens dans la gestion des affaires locales. La

population doit participer à travers la société civile à l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base et à veiller sur la réalisation de nombreux équipements de qualité en matière de santé, d'éducation et d'hydraulique villageoise et pastorale etc. L'amélioration de la gouvernance locale contribuera à une appropriation croissante des actions de développement par les populations.

Les populations doivent accompagner l'Etat, respecter ses symboles et abandonner les idées séparatistes.

Aussi, les populations doivent pousser les collectivités à la redevabilité.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT À DJENNÉ : ADRESSER ET PRÉVENIR LE PHÉNOMÈNE PAR UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT



Source : internet

Le cercle de Djenné, à l'instar de plusieurs autres localités du centre, est en proie à des violences communautaires occasionnées par le phénomène de l'extrémisme violent. Pour rendre les communautés plus résilientes, le PNUD a financé un projet de soutien aux initiatives communautaires de lutte et de prévention contre l'extrémisme violent. Ce projet a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme au Mali dans sa composante «prévention» en empêchant les adhésions des communautés locales aux groupes extrémistes. Le projet sera mis en œuvre par l'ONG AZHAR au niveau de trois communes pilotes.

Pendant trois mois, durée du projet, il y aura entre autres : la réali-

sation d'un diagnostic communautaire pour comprendre les mécanismes locaux de gestion et de prévention des conflits, la typologie des acteurs locaux, les facteurs incitatifs à la radicalisation des communautés; l'organisation de dialogues communautaires pour sensibiliser/informer les communautés sur la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent; le renforcement des capacités des acteurs locaux (Jeunes, femmes, leaders communautaires, et religieux) sur la communication non violente, l'extrémisme violent et la radicalisation; la formation des animateurs radio et acteurs des médias sur les techniques de diffusion de message de prévention contre l'extrémisme violent, la radicalisation, la paix et la tolérance; la mise en place des comités locaux de veille et d'alerte précoce.

A la fin du projet, un plan d'action communautaire de lutte et de prévention contre l'extrémisme violent sera élaboré et validé par les communautés et les autorités locales. Ce plan d'action sera partagé avec les partenaires et les autorités au niveau de la région de Mopti : le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale, le Haut Représentant de l'Etat pour le Centre, les élus locaux, le gouverneur, la MINUSMA, les ONGs.

Assinamar Ag Rousmane

PROJET « JEUNES ET PAIX » : UNE APPROCHE TRANSFRONTALIÈRE ENTRE LE MALI ET LE BURKINA FASO



Les jeunes, désormais acteurs clés dans la prévention/résolution des conflits et dans le développement dans les pays du G5 Sahel.

Financé par le Peace Building Fund (PBF), le projet "Jeunes et Paix" est une initiative pilote du Système des Nations Unies pour la consolidation de la Paix et de la Sécurité à travers une forte implication de la jeunesse dans le processus de paix en cours au Mali et au Burkina Faso. Il est mis en œuvre par le PNUD et UNFPA.

L'objectif du projet est de renforcer les capacités des jeunes pour une implication accrue dans les structures de gestion et de prévention des conflits au niveau des deux

frontières. Pour le Mali, le projet sera mis en œuvre dans trois cercles Koro, Bankass dans la région de Mopti et Tominiyan dans la région de Ségou.

Il est placé sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour le cas spécifique du Mali. L'ONG AZHAR a été retenue par le PNUD pour le mettre en œuvre.

M.M



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME À TESSALIT : ENSEMBLE, DÉFENDONS LES DROITS DE L'HOMME



La journée internationale des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre, jour anniversaire de l'adoption par l'assemblée générale des nations unies de la déclaration universelle des droits de l'homme en 1948.

C'est dans ce cadre que la Section Droit de l'Homme du bureau de la MINUSMA de Kidal et l'ONG

AZHAR ont décidé de célébrer cette journée à Tessalit et le thème retenu est : « Enfant et Jeunes, défendez les droits de l'homme ».

L'objectif de cette célébration est d'assurer une forte implication des acteurs locaux, notamment des jeunes dans la promotion des droits des enfants dans la région de Kidal.

Au cours de la journée, l'agenda retenu est le suivant : un concours de dessin sur le thème : "Enfants et Jeunes, défendez les droits de l'homme", un match de football, une animation musicale aux rythmes des musiques du terroir dans l'après-midi et une remise des cadeaux aux enfants pour clôturer la journée.

La rédaction

VISITE DU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE LA NORVÈGE À NARÉNA: AIDER ET ACCOMPAGNER LES POPULATIONS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans la poursuite des initiatives d'appui au développement de la commune de Naréna, le ministre du développement international du royaume de la Norvège, DAG-INGE ULSTEIN, a effectué une visite à Narena le 12 septembre 2019. Il était accompagné d'une forte délégation norvégienne.



Depuis 2017, le royaume de la Norvège appuie l'ONG AZHAR à travers la MELCI-MA dans le cadre de la restauration des terres dégradées par l'exploitation traditionnelle de l'or dans la

commune rurale de Naréna. Dans cette dynamique, la Norvège a financé d'abord un projet pilote de deux ans qui a donné des résultats probants. Au terme de ce projet pilote, un programme quinquennal

(2019-2023) a bénéficié d'un appui financier de plus de 300 millions de FCFA de NORAD et MELCI-MA. C'est dans cette perspective que le ministre du développement s'était rendu à Naréna pour apprécier le



veloppement socio-économique.

Au-delà de Naréna, le ministre a fait le tour d'horizon de la situation générale du pays. Selon lui, la Norvège a des relations solides avec le peuple malien et cela doit être consolidé et renforcé.

Pour lui, il y'a des secteurs prioritaires comme l'éducation, le changement climatique, la sécurité, la mise en œuvre de l'accord de paix pour lesquels la Norvège

est prête à accompagner le Mali.

Le programme quinquennal financé au profit des communautés de Naréna ainsi que la présence des forces norvégiennes auprès du Mali sont la preuve tangible de l'intérêt de la Norvège pour le Mali.

Avant de repartir, le ministre a formulé un vœu en ses termes : « la prochaine fois que je serai là, je prendrai beaucoup de temps avec vous ».

M. M

travail abattu par les bénéficiaires non seulement du projet pilote, mais aussi du programme quinquennal.

Dans la tradition malienne, l'hôte doit toujours faire l'objet d'une attention particulière de la part de tous. C'est ainsi que le sous-préfet, le maire, les autorités traditionnelles, les responsables de l'ONG AZHAR, la MELCI-MA, les femmes, les jeunes et toutes les autres couches de la société de Naréna ont réservé un accueil à hauteur de souhait.

Pour sa part, le ministre a remercié les populations pour l'hospitalité et les honneurs qui lui ont été rendus. «Je remercie la population de Naréna pour l'accueil chaleureux qu'elle m'a réservé», a dit-il affirmé lors de son intervention.

Au cours de cette visite, le ministre du développement international de la Norvège s'est bien informé de l'état des réalisations du projet pilote et de l'avancement des travaux du programme quinquennal. La satisfaction était au rendez-vous pour le ministre : « Il est important que

les populations se mettent ensemble, se donnent la main pour travailler. Nous avons vu, qu'avec le projet de restauration des terres dégradées, la population a pu produire par elle-même ce qu'elle mange à travers l'agriculture », a-t-il fait remarquer le ministre.

Le ministre a par ailleurs profité de l'occasion pour prendre notes des problèmes, des préoccupations et des difficultés quotidiennes des populations de la commune. Il a promis que son pays fera des efforts pour aider et accompagner les populations de Naréna dans leur dé-



UNE JEUNESSE ACTIVE POUR UNE GOUVERNANCE LOCALE INCLUSIVE



Avec le soutien financier de NED (National Endowment for Democracy) une fondation américaine pour la démocratie, l'ONG AZHAR a procédé au lancement du projet « Mobilisation de la jeunesse malienne pour une Gouvernance locale inclusive, redevable au Mali » le 27 août 2019 à Naréna.

L'objectif de ce projet est de favoriser l'enracinement de la gouvernance et du contrôle citoyen des jeunes dans les régions de Koulikoro, Gao et Kidal. Le projet permettra de renforcer les capacités des jeunes en vue d'une plus grande implication dans la gestion des affaires publiques et le contrôle citoyen.

De nos jours, la mauvaise gouver-

nance est une préoccupation majeure dont se soucient de plus en plus les partenaires techniques et financiers du Mali. Les jeunes qui sont en principe, les moteurs du changement dans un pays, doivent s'impliquer activement pour améliorer la gouvernance. Pour se faire,

les jeunes devront donc mobiliser toutes leurs ressources intellectuelles et physiques car l'avenir du pays est en grande partie entre leurs mains.

MM



PROJET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX ENTRE DES COMMUNAUTÉS DU CERCLE DE TESSALIT : LA PAIX NE SE DÉCRÈTE PAS, ELLE SE CONSTRUIT

La dernière crise de 2012, loin d'être le point de départ de tous les confits ; elle a toutefois ravivé les anciens conflits communautaires latents notamment de leadership politique.



Dans le cercle de Tessalit, il y a plus de quarante fractions nomades gravitant autour de plusieurs secteurs de développement et quelques villages. Parmi ces communautés ou fractions, les plus importantes sont : les Kel Rella, les Iradianaten, les Idnanes, les Imghad, les Taghat Malet et les Ifoghas. Toutes ces fractions nomades se partagent le territoire du cercle depuis des lustres. Elles ont développé des liens sociaux et économiques très solides. Leurs principales activités économiques sont l'élevage, le commerce et le petit maraichage.

Traditionnellement, les conflits communautaires connus dans la zone portaient essentiellement sur l'accès aux ressources naturelles (pâturages, points d'eau, terres salées). Mais, depuis la fin des années 1990 avec l'avènement de la démocratie au Mali, on assiste à l'apparition d'un conflit de type nouveau dans le cercle, cette fois-ci autour du leadership politique. Ce conflit qui est né avec la décentrali-

sation et le mauvais « découpage territorial » a engendré des déchirures sociales. Les tensions survinrent lors de la tentative de réaménagement administratif et territorial en début 2018 montrant à suffisance la relation entre les conflits locaux. Ce projet allait apporter plus de mal que de bien dans cette zone déjà affectée par des années de crise.

Logique de positionnement des acteurs derrière les groupes armés

A la suite de la rébellion de 2012, les Idnanes ont massivement adhéré au MNLA et ont exercé une forte pression sur la communauté Irradjanatan dans la commune de Tessalit. Les tensions entre ces deux communautés tirent leur origine des élections communales et législatives. Les Irradjanaten ont adhéré au HCUA. A leur tour, les Kel Rela ont regagné le Groupe d'Auto défense de la Tribu Imghad et Alliés (GATIA) pour se protéger de la pression Idnane avec lesquels

ils sont également en conflit autour du même problème des élections, mais cette fois dans la commune d'Adielhoc. Ce conflit de nature politico-tribale qui s'est heureusement vite atténué rend cependant difficile la coexistence entre ces communautés de la zone.

C'est dans ce cadre que l'ONG AZHAR avec l'appui d'UNICRI et l'Union Européenne a mis en œuvre une initiative pilote de consolidation de la paix entre les communautés du Cercle. L'objectif étant d'enterrer la hache de guerre, de recoudre le tissu social et de construire une paix durable à l'échelle communautaire. Ainsi, plusieurs rencontres intracommunautaires ont déjà été organisées à Tessalit et Ikadawaten pour préparer la grande rencontre intercommunautaire et la signature de pacte de paix prévu en début 2020. La paix, comme l'a dit un adage, ne se décrète pas, elle se construit.

Assinamar Ag Rousmane

DIALOGUE CIVILO-MILITAIRE : CIVILS ET MILITAIRES À L'ÉCOLE DE LA PAIX

Pour créer une vision commune entre les civils et les forces intervenant dans les régions du nord l'ONG AZHAR, avec le soutien de son partenaire financier OSIWA, a initié une série de dialogues.



Dans le cadre du projet d'«Accompagnement pour l'opérationnalisation d'une stratégie communautaire de promotion d'accès à la justice», l'ONG AZHAR et la fondation Américaine Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) ont initié une série de dialogues pour rapprocher les militaires des communautés à Gao, Kidal et Ménaka.

Ce type de dialogues permet de créer un environnement d'échanges et de collaborations entre d'une part, les militaires (les FAMA et les forces étrangères) et d'autre part, les populations civiles des zones d'intervention du projet. Cette action vise

Ces dialogues ont permis d'identifier plusieurs cas de violations de droits humains, de nouer des relations entre les civils et les militaires, de créer une progressive confiance

à promouvoir le respect des droits de l'homme et la protection des civils dans les zones de conflits. Aujourd'hui, dans les trois régions d'intervention du projet, ces dialogues ont permis d'identifier plusieurs cas de violations de droits

humains, de nouer des relations entre les civils et les militaires, de créer une progressive confiance entre eux et de mener ensemble des initiatives de paix et de développement.

Voyant cet acquis important, un responsable de la société civile de Tombouctou a souhaité que l'expérience soit mise en œuvre dans sa région afin d'atteindre la même finalité à savoir le rapprochement entre les forces armées et les civils de la région de Tombouctou.

M.M

CRISE DE L'ÉDUCATION AU MALI/TESSALIT : SOS POUR UNE SOCIÉTÉ OÙ L'ÉDUCATION DES ENFANTS EST À L'ABANDON

Depuis la crise de 2012, l'école est pratiquement inexistante dans le cercle de Tessalit. Les enfants, livrés à eux-mêmes, sont en proie à tous les dangers et leur avenir est loin d'être assuré comme la plupart des enfants du pays.



Selon ce que l'on connaît, dans toutes les sociétés du monde, qu'elles soient traditionnelles ou "modernes", l'éducation des enfants occupe une place importante. Dans nos sociétés traditionnelles, dès sa naissance, l'enfant fait l'objet d'une attention particulière de la part de tous : parents, membres lointains de la famille, voisins, éducateurs... etc.

Au sein de la famille, son évolution est surveillée comme on surveille le lait sur le feu, car comme on le dit en langue tamasheq, une fois versé par terre, le lait comme l'eau ne sont plus récupérables. L'éducation de l'enfant est à peu près identique, une fois perdue, il sera difficile de rectifier le tir et c'est finalement toute la société qui en fait les frais.

Les citoyens comme les ruraux de notre société ont toujours voulu voir leurs enfants grandir dans le strict respect des us et coutumes et ils y travaillaient toute leur vie. Dans un passé encore récent, l'enfant appartenait à toute la société et son éducation était l'affaire de tous.

Hélas ! Cet âge d'or semble oublier dans le contexte actuel où l'éducation des enfants est relâchée et

échappe aux familles. Pour faire une analyse objective de la situation, on doit absolument tenir compte du fait indéniable que la société d'aujourd'hui se transforme à une très grande vitesse avec des dégâts énormes.

La question de fond qui est ainsi posée a en fait retenu notre attention à cause de ce qui se passe autour de nous dans les zones affectées par la crise dans le pays. Dans la région de Kidal, à Tessalit que nous visitons régulièrement dans le cadre de nos activités d'ONG de développement, la situation des enfants est préoccupante.

En effet, depuis 2012, l'État n'existe pratiquement plus, les écoles sont fermées pour la plupart, les enfants sont abandonnés à eux-mêmes et les parents se contentent de leur offrir la maigre nourriture dont ils disposent. Pour le reste, c'est la rue devenue la nouvelle école pour les enfants, qui s'en charge. Il est par ailleurs important de rappeler que le cas des enfants de cette ville est quasi identique à celui de ceux dont les parents vivent dans le Sud algérien depuis les grandes sécheresses (1973-1985) et les rebellions récentes des années 1990-2012 qui ont éclaté dans leur pays d'origine. Ces crises ont entraîné un exode massif des populations, surtout des éleveurs nomades qui ont traversé de longues périodes d'instabilité avec pour conséquences, un déracinement des parents et une absence de repères pour leurs enfants.

Même si l'on dit qu'"on est plus le fils de son époque que de son père", une pensée qui met bien en évidence, la grande influence du contexte sur notre évolution, notre éducation, nous ne devons pas ce-

pendant, nous détourner de l'encadrement de nos enfants. Les parents doivent au contraire, apprendre à leurs enfants dans n'importe quelle situation, toutes les tâches, toutes les attitudes et comportements qui en feront des hommes résilients, responsables de leur avenir, des hommes dignes d'une société normée. C'est ainsi qu'ils deviendront des "êtres sociaux" admirables, respectés, exemplaires qui serviront non seulement leurs parents, mais aussi la société tout entière.

Les enfants sont devenus les maîtres dans les familles qu'ils quittent le matin pour n'y revenir que quand ils le désirent et ces absences n'inquiètent nullement les parents.

Des enfants délaissés par tous et qui sont sans repères

Aujourd'hui, ce qui est regrettable, c'est qu'aux jeunes enfants, les parents ont cessé d'apprendre depuis un certain temps, le sens de certains concepts antinomiques fondamentaux pour la construction d'une personnalité forte et équilibrée. Parmi ces concepts on peut citer : amour-désamour (des parents), politesse-impolitesse, récompense-châtiment, échec-réussite, connaissance-ignorance, vérité-mensonge, bonté-méchanceté, honnêteté-malhonnêteté, honneur-déshonneur, Ange-Satan, paradis-enfer, etc.

Les enfants sont devenus les maîtres dans les familles qu'ils quittent le matin pour n'y revenir que quand

ils le désirent et ces absences n'inquiètent nullement les parents. Les enfants ne sont soumis à aucune règle de conduite. Ils n'obéissent désormais qu'à leur propre volonté, leur propre penchant. Dans leur errance, leur vagabondage, pour dépenser leur énergie, ils se livrent à tout : cambriolages, consommation de drogue, injures grossières, destruction des biens publics (écoles, réseaux électriques, adduction d'eau...)

Ces enfants, véritables calamités, qu'on appellera désormais "immachoradj" qui veut dire en tamasheq "animaux errants" n'ont plus peur de rien car ils ne connaissent ni interpellation ni sanction. Par leur inconduite, dont les parents sont en grande partie responsables, ils sont maintenant, comme disent nos

sages grands-parents, des "enfants qui n'ont plus ni oreilles ni de larmes dans les yeux", c'est-à-dire qui manquent d'éducation, qui sont des indisciplinés caractérisés. Pour ces enfants perdus, il n'y a plus de frontière entre le mal et le bien, entre l'agir normal et celui qui ne l'est pas.

C'est ainsi qu'ils ont transformé les écoles, réhabilitées à des centaines de millions de F CFA en lieux de saccages, malheureusement, sous le regard indifférent et démissionnaire de leurs parents. N'est-ce pas là l'expression inconsciente de leur désorientation et de leur souffrance ? Également, les parents ne sont-ils pas eux-mêmes abandonnés et livrés à une force occupante ? Pourquoi ces parents ont-ils perdu leurs capacités de réaction ?

Dans cette inconduite juvénile semblable à une fatalité, on a constaté que les filles sont plus modérées que les garçons. Elles reçoivent un enseignement coranique sommaire et malgré la démission de leurs parents, on les voit encore à la maison avec un habillement décent faire au moins de petits travaux de ménage. Mais malheureusement, nombreuses parmi elles sont destinées aux mariages précoces (entre 11 et 13 ans généralement) et le plus souvent endogamiques - des mariages qui finissent un ou deux ans après par des divorces. Avec un tel destin scellé d'avance, il n'y a en tout état de cause, aucune chance de voir demain des filles de cette région devenir de grandes intellectuelles ou de grandes techniciennes qui vont occuper des postes importants de responsabilité.

Déjà, dans la société, il est laissé, de façon injustifiée, très peu de place à l'épanouissement intellectuel de la femme. En fait, on pense que le meilleur diplôme pour une femme, c'est se trouver un époux et l'avenir est assuré. Ce qui est faux, comme si on ne tirait pas de leçon de ce qui arrive à leurs aînées. Paradoxalement, beaucoup de femmes suivent inconsciemment cette idée arriérée, dévalorisante et contraire au principe de l'équité genre et l'émancipation de la femme.

Si vous demandez aux parents comment en est-on arrivé là ? Ils vous donneront deux raisons qu'ils estiment majeures. Il y a, diront-ils, le délaissement par tous,

de l'enseignement des valeurs sociales, bases d'une société stable d'une part et d'autre part, l'influence des groupes armés et islamistes qui enrôlent les enfants n'ayant plus de repères.

Les parents ignorent à ce niveau que la force des islamistes qui secouent actuellement le monde, réside dans l'endoctrinement et les connaissances "théologiques" et "scientifiques" qu'ils ont reçues. Même s'il y a des difficultés en face, plutôt que de se focaliser sur

Pour éviter à la société d'aller droit au mur, plusieurs responsables locaux rencontrés ont suggéré comme solution, le retour de l'État et d'une situation stable qui permette à leurs enfants d'aller à l'école en toute quiétude.

des boucs émissaires, il serait plus sage pour les parents de prendre leur miroir, bien s'y regarder, se remettre en question et s'assumer pleinement, car la faillite a commencé dans leur propre foyer avant de gagner l'extérieur.

Ce qui par ailleurs, peut étonner, c'est l'assiduité avec laquelle les parents sont à la mosquée matin et soir, sans se soucier de leurs enfants, oubliant que l'une des exigences de l'islam qui est leur religion, c'est l'éducation des hommes, des femmes, des enfants de la "Oumma" parce que demain, chacun répondra de ce qu'il aura fait de son enfant en matière d'éducation.

Se sentant impuissants et se croyant tous perdus, les parents

penseraient qu'ils n'ont plus qu'à chercher le salut de leur âme en fréquentant le lieu de culte. Il est vrai que dans la société actuelle, il y a des problèmes multiples, mais les parents sont toujours là avec les moyens qu'ils ont, ils sont encore vivants pour s'occuper de l'encadrement de leurs enfants afin de les mettre à l'abri de la ravageuse délinquance juvénile dans laquelle ils s'enfoncent de jour en jour. Mais, les parents ont-ils vraiment encore accès à leurs enfants et à eux-mêmes d'ailleurs ?

Pour éviter à la société d'aller droit au mur, plusieurs responsables locaux rencontrés ont suggéré comme solution, le retour de l'État et d'une situation stable qui permette à leurs enfants d'aller à l'école en toute quiétude. Pour ces responsables, une action collective est urgente et s'impose pour replacer l'éducation des enfants sur ses trois piliers principaux universellement connus, à savoir : la famille, l'école et la société qui ont chacun un rôle

prépondérant à jouer. En effet, Il y a ici, toute une chaîne où la défaillance d'un seul maillon pourrait entraîner une catastrophe. Tout le combat réside là.

N'oublions pas enfin le régime totalitaire général qui plane au-dessus de tous et s'insinue et rampe au sein des familles, favorisant le règne de la terreur et de la peur de l'action, surtout de l'action contraire d'envergure. N'est-ce pas là, une déstabilisation profonde d'une société déjà quelque peu piégée par son laxisme et le manque de leadership ?

R.A.A

LA CANTINE SCOLAIRE : PILIER CENTRAL DE LA SCOLARISATION EN MILIEU NOMADE



« Agenda caché » ou difficultés réelles de terrain, au Soudan Français, les écoles n'ont été ouvertes en milieu nomade que près d'un demi-siècle après le milieu sédentaire.

Issoiden Ag Sarid

Les prétextes étaient l'insécurité, l'extrême mobilité et le rejet systématique de l'école française par les nomades. Le grand précurseur de la scolarisation en milieu nomade a été, incontestablement, le chef de la tribu Kal Antesar de Goundam. J'ai nommé Mohamed Ali Ag Attaher. Très en avance sur son temps et ses collègues, il a lancé les premières écoles en milieu nomade dès le début des années 1930 dans le cercle de Goundam.

Pour amener les premiers étudiants un peu plus loin, il s'est heurté à une véritable résistance de l'Administration Coloniale. Après le gouverneur du Soudan Français à Bamako, il a été obligé de porter son problème jusqu'au niveau du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française à Dakar. Les résultats sont restés très mitigés. Mais, au moins au niveau des Kal Antesar de Goundam il a fait des émules et la scolarisation en milieu nomade était timidement lancée.

Il faut cependant, encore attendre, la deuxième moitié de la décennie 1940, pour que des écoles soient ouvertes dans le reste du milieu nomade. La consigne était d'y inscrire en priorité les fils des chefs et des marabouts.

Malgré un ou deux changements de sites au niveau de certaines de ces écoles, elles ont été improprement appelées « écoles nomades ». Elles ont en fait hérité cette appellation de leurs aînées du Sud Algérien qui, elles, étaient vraiment nomades. En effet, avec leurs tentes et leurs maîtres, elles passaient toute l'année scolaire à nomadiser avec le campement du chef de tribu en transhumance à la recherche de plus d'eau et de pâturages.

La deuxième consigne donnée par les autorités coloniales était, de montrer aux parents que leurs enfants, en venant à l'école, restent bien nourris et conservent toutes leurs habitudes alimentaires. Le lait et la viande étaient le signe du maintien du régime alimentaire des nomades au niveau de la cantine

scolaire. Mais, jusqu'à l'indépendance du Mali, ils étaient fournis par les parents et par la force, l'Administration fournit les céréales. Depuis, la cantine scolaire est devenue la pièce maîtresse à laquelle sont liés la réussite ou l'échec du système scolaire.

Avec l'indépendance du Mali et la multiplication des écoles dans tous les arrondissements de la zone nomade, les cantines scolaires sont devenues un défi pour tous : élèves, parents et autorités. Une ligne de crédit a été ouverte au niveau du budget de l'Etat. Les parents continuent d'être sollicités pour la fourniture de la viande.

La gestion de la cantine scolaire a été l'objet d'un véritable tiraillement entre les grands élèves, les Directeurs d'écoles, les Associations des Parents d'Elèves, les Comités de Gestion Scolaire, les autorités décentralisées et l'Administration Centrale. Avec l'entrée en jeu des Partenaires Techniques et Financiers qui ont apporté leur aide, la situation s'est même empirée. Aucune expertise n'est nécessaire



Source : internet

pour comprendre que les perdants, de tout ce qui précède, sont les pauvres élèves rationnaires auxquels les produits alimentaires et non alimentaires sont destinés et qui n'en voient que des miettes. Les cantines scolaires dans leur grande majorité, sont mal gérées. Si cet aspect ne fait pas encore l'objet de grandes marches de protestation de la part des partis politiques et des associations, c'est tout simplement parce que les victimes, les jeunes enfants scolarisés ou à scolariser dans des conditions très difficiles, sont encore des « sans voix ».

En attendant que le slogan « un village, une école » devienne un jour

une réalité, les cantines scolaires doivent obligatoirement s'étendre du milieu nomade au milieu sédentaire. Les cantines scolaires, de plus en plus, deviennent un maillon

Avec l'indépendance du Mali et la multiplication des écoles dans tous les arrondissements de la zone nomade, les cantines scolaires sont devenues un défi pour tous

important du système éducatif au Mali. Il est temps d'y jeter un regard sérieux. Une étude doit être diligentée sur les cantines scolaires : créations, fonctionnement, financements, gestion, pistes de

solutions ...etc. Les résultats de cette étude doivent rapidement faire l'objet des « Etats Généraux sur les Cantines scolaires ».

Il doit en résulter une politique claire dans ce domaine, malgré les apparences, très sensibles. La balle est dans le camp des Parents d'Elèves et de l'Etat. Le silence n'est plus permis, face à la gravité et à l'urgence du problème.

SANTÉ PUBLIQUE AU MALI : LES ASACOS ET CSCOMS, UNE RÉELLE CHANCE POUR L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ PEU ONÉREUX ET DE QUALITÉ

Rappel historique et acquis



Dès le début des années 1970, l'État malien se voit confronté à la difficulté d'assurer correctement le fonctionnement des seules formations sanitaires publiques existantes. Dès lors le principe de la gratuité des soins était remis en cause. La part du budget de l'État consacré à la santé passait de 9% à 4% entre 1970 à 1988, et les investissements dans le secteur santé de 52% à 9%.

Une expérience de rapprochement de la santé des populations rurales menée dans la région de Sikasso conduisit à la mise en place de la politique des soins de santé primaires (SSP) lors de la conférence d'Alma-Ata en ex-URSS en 1978. Actuellement, les besoins de santé

augmentent et les services rencontrent des difficultés croissantes à y répondre. C'est dans ce contexte que le Mali à partir de 1982 a connu une politique d'ajustement structurel, particulièrement ressentie par les groupes vulnérables : les femmes et les enfants.

Les secteurs sociaux (éducation et santé) ont payé un lourd tribut à cette politique. Les populations déjà fragilisées par la faiblesse de leur revenu en particulier les plus vulnérables (femmes et enfants), se sont détournées des formations sanitaires publiques qui ne répondaient plus à leurs attentes.

Face à cette réalité, la fin des années 1980 a vu différentes expériences de "recouvrement des coûts", (paiement direct par les ménages) se développer dans le pays, suivant le principe de la prise en charge par les communautés elles-mêmes de leur propre santé. C'est dans un tel contexte que les populations du quartier péri-urbain de Banconi dans le district de Bamako se sont organisées pour faire face à leurs problèmes de santé.

Une mobilisation sociale particulièrement forte s'en est suivie à partir de 1986 avec la publication par le service des sciences sociales de l'INRSP des « Paroles de Banconi » avec le Pr Claude PAIRAULT et Tieman DIARRA, aboutissant à la naissance en juillet 1988, de la première association de santé communautaire de Banconi dénommée ASACOBA « An Sago Bala », en Bambara qui veut dire « nous sommes maîtres du jeu ». L'association ouvre son premier centre de santé communautaire (CSCOM) dans le pays, dirigé par un jeune médecin. Cette santé communautaire, fruit de l'initiative des populations de Banconi est une réponse organisée aux conséquences du Programme d'Ajustement Structurel, ayant entraîné la diminution voire l'arrêt des contributions de l'État aux structures sanitaires.

L'aboutissement de cette dynamique communautaire dans le quartier de Banconi, s'est traduit par une bonne fréquentation du nouveau centre de santé ainsi créé. Un vaste programme de développement de l'initiative est lancé avec la création du Programme de Santé Population et Hydraulique Rurale (PSPHR) qui avait pour mission d'étendre la couverture sanitaire par le développement des centres de santé communautaires. Ainsi, déjà en mai 2001. Le pays comptait près de 567 centres de santé commu-

nautaires, 927 en 2006, 954 en 2008 et 1368 en 2018.

C'est au regard de la réussite de cette forme d'organisation et de gestion des soins de santé par les populations elles-mêmes, fruit de leur initiative que la santé communautaire devient une chance et une opportunité offerte aux populations maliennes y compris en milieu nomade, pour des soins de santé globaux, intégrés, permanents et de qualité répondants à leurs besoins spécifiques.

Quelques acquis de la santé communautaire

L'extension de la couverture sanitaire du pays s'est nettement améliorée avec l'avènement de la santé communautaire. En 2008 déjà, le pays comptait 954 centres de santé communautaires fonctionnels, et en 2018, 1368 centres de santé communautaires dont 459 soit 34% avec un médecin, ce qui a largement contribué à l'amélioration de la couverture sanitaire dans le pays. La proportion de population ayant accès au paquet minimum d'activités, qui était de 1 % en 1990 est passée à 21 % en 1995. En 2018, c'est 57% de la population malienne qui a accès à une structure de santé dans un rayon de 5 km et 86% à 15 km grâce à l'avènement de la santé communautaire.

L'amélioration des indicateurs de santé, une évolution très sensible du nombre d'enfants complètement vaccinés est passée de 29 % en 1990 à 38 % en 1996 et de 52 % à 55 % de 1998 à 2000. En 2018, le nombre d'enfants de moins d'un an complètement vaccinés est de 91%. D'après l'enquête nationale de couverture menée en 1998, la couverture vaccinale était deux fois plus élevée dans les centres de santé à ges-

tion communautaires que dans les autres centres.

La mortalité infantile, passait de 108‰ en 1987 à 123‰ en 1996 et 96‰ en 2006. Pour les mêmes périodes la mortalité maternelle passait respectivement de 577, 582 à 464 pour 100 000 naissances vivantes.

Le financement de la santé, en 1990, l'Etat ne finançait que 20% des dépenses de santé, l'aide extérieure 5% et les ménages prenaient déjà 75% à leur compte.

La réduction du chômage des jeunes à travers l'emploi des ressources humaines dans le domaine de la santé.

On est passé de 42 médecins, pharmaciens en 1960 à 272 en 1979 pour atteindre 465 en 2002... En Décembre 1996, on dénombrait 802 médecins, dont près de 48 % exercent dans les privés, parmi lesquels la part du secteur communautaire représenterait plus de 80 %. En 2000, plus de 1 700 agents de santé (médecins, infirmiers, sage-femmes) ont pu être recrutés par les communautés afin de compléter les besoins de l'État. En 2018, on compte 10 913 agents de santé au niveau des CSCOMs dont 2 384 médecins soit 34% et 3 235 sages-femmes et infirmières obstétriciennes.

De quels atouts dispose la santé communautaire ?

Après plus d'une décennie de pratique dans le domaine de la santé communautaire et avec l'avènement de la décentralisation au Mali en 1993, il devient important de se questionner sur les enjeux de cette santé et définir les perspectives qui s'offrent à elle afin de se maintenir, voire même, s'épanouir sur l'échiquier national comme modèle idéal

de prise en charge des problèmes prioritaires de santé des populations avec leur adhésion libre, volontaire et participatif, mais aussi sur son devenir.

Tout d'abord, la personnalité juridique est le premier atout de la santé communautaire. L'ASACO à travers le CSCOM, est un partenaire privilégié de l'État et des collectivités décentralisées.

L'absence de but lucratif, le CSCOM est une structure sans but lucratif, pour cela, il vise le recouvrement des coûts en appliquant une tarification modérée, accessibles aux couches les plus démunies.

La gestion de type privée, s'appuie sur le principe de l'obligation d'équilibrer les comptes et sur l'obligation de résultat pour permettre à l'ASACO de payer son personnel, renouveler le stock de médicaments et remplacer au besoin le petit matériel obsolète. L'esprit d'initiative de gestion privé constitue le moteur de la réussite du modèle de santé communautaire avec son exigence de transparence et de redevabilité.

La gestion sous le contrôle des usagers fait obligation aux agents du CSCOM de produire des résultats sous la supervision directe des dirigeants de l'ASACO. La responsabilité des usagers est déterminante dans la gestion du CSCOM. La Fédération Nationale des Centres de santé Communautaire (FENASCOS) exerce à travers ses démembrements un pouvoir de contrôle sur la gestion administrative et financière de l'ASACO, ainsi que sur la participation communautaire aux activités de mobilisation sociale. La mairie doit également opérer un contrôle sur la gestion du CSCOM pour lui assurer une plus grande transparence. Ce

contrôle, bien qu'il soit réglementairement consacré par les textes n'est pas toujours réalisé.

Un système en cohérence avec les grandes orientations politiques du pays, parce que s'inscrivant parfaitement dans le cadre de la démocratisation et de la décentralisation. L'état ayant cédé certaines de ses prérogatives aux communautés à travers les mairies dispose d'un

pouvoir de régulation du système, mais près rarement exercé.

La participation communautaire constitue l'un des acquis majeurs du système à travers l'implication effective et volontaire des populations dans la prise en charge de leur propre santé. L'organisation des communautés en associations de santé communautaires commence à faire progressivement la

démonstration qu'il est possible que des acteurs de la société civile s'organisent pour se prendre en charge en matière de santé

AG IKNANE Akory, Professeur titulaire de santé Publique-nutrition

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : DES RICHESSES PÉRENNES ET DES EMPLOIS SUR LA BASE DE L'ÉGALITÉ



Source : internet

L'AMSD est une association humanitaire au service de la solidarité et du développement durable au Mali. Son objectif est de promouvoir et soutenir toute

initiative visant à améliorer la vie des populations démunies. L'un des piliers de l'association AMSD est l'agriculture biologique et une autonomisation semencière à

échelle paysanne. Son champ de prédilection est le monde rural pour une meilleure préservation de l'environnement et la santé des paysans.



L'agriculture biologique est une des méthodes de production agricole qui exclut le recours aux produits chimiques de synthèses (pesticides, fongicides, herbicides), utilisés notamment par l'agriculture industrielle et intensive. L'agriculture biologique vise une amélioration dans la soutenabilité du système, en créant plus de richesses pérennes et d'emplois par unité de production, sur une base plus équitable.

Elle utilise des ressources naturelles locales fournies par la nature comme l'eau, les processus naturels et régénérateurs, les cycles nutritifs, la fixation biologique de l'azote, la reconstitution des sols et la lutte contre les ennemis naturels des cultures.

Pour changer les mentalités et amener les paysans vers les pratiques de l'agroécologie, l'AMSD mène des campagnes de formation, de sensibilisation, d'accompagnement sur le terrain auprès des paysans. Dans cette démarche de promotion d'une agriculture saine, l'AMSD travaille avec la Direction Nationale de l'Agriculture, Swisscontact, le Ministère de la Santé,

la Cellule de coordination de la nutrition et le ministère des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine.

Le projet de formation sur la production biologique des cultures maraîchères, selon la démarche du Système Participatif de Garantie (SPG) des paysans de Pentierebougou (Région de Koulikoro) financé par le programme d'appui à la formation professionnelle, exécuté par Swisscontact, est une illustration de l'une des actions de cette association.

Mise en place du label bio local par le système participatif de garantie (SPG)

L'élaboration et la mise en œuvre du cahier des charges, maraîchage durable du "label bio local" made in Mali a été commencé par l'AMSD en collaboration avec Lazare Yombi du Bénin, expert en agriculture durable et certification. L'objectif de la certification SPG en agriculture biologique est de limiter la contribution du secteur à l'effet de serre ; à réduire la production

de déchets non réutilisés en créant des interdépendances avec d'autres activités économiques ; à utiliser des pratiques limitant la dégradation des sols, les ressources en eau pour protéger la biodiversité.

Au Mali, même si un bon nombre de personnes ne connaissent pas la différence entre l'agriculture bio et celle conventionnelle, le marché du bio connaît une réelle croissance grâce

à une demande plus forte et aux changements alimentaires des consommateurs.

L'AMSD invite le monde paysan à intégrer le réseau SPG, qui offre d'énormes avantages en termes d'accompagnement : formation, écoulement des produits agricoles bio etc.

L'Association souhaite une aide de la part des autorités pour bien organiser le secteur et développer l'agriculture biologique. Le secteur peut générer de l'emploi pour de nombreux jeunes diplômés sans emploi.

Par rapport à la nécessité de changement de comportement, Margaret Mead (anthropologue américaine) ne disait-elle pas déjà : "Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peut changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé" et l'AMSD est vraisemblablement sur cette voie.

M. M.

THÈME : LA LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ET LA CORRUPTION



Amadou Maïga, juriste et activiste à Bamako : « La loi doit l'emporter sur les affinités et autres considérations sociales et politiques »

En tant que juriste et un défenseur des droits de l'homme, ces arrestations peuvent être la preuve que la loi doit l'emporter sur les affinités et autres considérations sociales et politiques. C'est une initiative assez courageuse de la part de la justice malienne. Je pense que ces arrestations ne peuvent qu'avoir des effets positifs dans la lutte contre l'enrichissement illicite et la lutte contre la corruption au Mali. C'est une alerte contre ceux qui veulent s'adonner à la pratique.

Espérons que cette dynamique enclenchée ne va pas se limiter à de simples interpellations.

Si la justice veut être efficace dans cette démarche, il faudra bien qu'elle diligente les cas déjà reçus, chose qui aura un impact assez considérable et positif pour la poursuite de l'opération.

À mon avis, pour lutter contre le fléau de l'enrichissement illicite et de la corruption, il faut que l'État puisse renforcer les mécanismes de gestion et contrôle des services publics. En définitive, pour mieux combattre les deux fléaux, il faut que la loi s'applique dans toute sa rigueur quel que soit l'auteur de l'acte et que la lutte contre l'impunité soit le maître mot dans ce combat.



Toufenette Walette Mouda de Kidal, diplômée de l'IUG - Bamako

Je pense que cette opération d'arrestation de « délinquants financiers » est une bonne idée, car cela permettra désormais aux autres personnes d'utiliser de manière responsable et correcte les fonds publics qui leurs sont confiés. Par contre, la poursuite de l'opération nécessitera un travail de longue haleine à cause des multiples interférences pouvant survenir jusqu'au niveau du pouvoir en place.

Si la justice fait son travail correctement, sans discrimination et sans arrestations arbitraires, je pense que cette opération aura le soutien de la population et pourra aller très loin pour le bonheur des maliens.

Il faut reconnaître que l'éradication de ce phénomène des habitudes ne viendra pas de la justice à elle seule, mais plutôt d'un changement de comportement et de mentalité au niveau de l'ensemble de nos populations qui doivent prendre conscience de ses dangers. La justice est là pour faire respecter la loi, protéger les citoyens et faire valoir les droits de tous. Mais si la majorité de la population d'un pays est favorable à la corruption, ce qui est malheureusement le cas aujourd'hui chez nous, la justice ne pourra

pas sanctionner toute un peuple. Nous pouvons dire aussi, qu'à chaque fois qu'il y a un corrompu, il y a un corrupteur, donc c'est à nous citoyens d'être forts, avoir confiance en nous-mêmes, en notre intégrité morale. Les citoyens doivent savoir que, si les fonds publics ne sont pas utilisés dans les opérations pour lesquelles ils sont destinés, cela ne permettra pas au pays de se développer ni de sortir de la pauvreté parce qu'une minorité va s'enrichir et une autre va s'appauvrir considérablement.

Personnellement, je souhaite vraiment, voir la thématique « lutte contre la corruption », intégrée dans les programmes scolaires.

ment salubre et souhaitable. L'arrestation des personnes présumées coupables de détournement des fonds publics pourra jouer un rôle important dans la lutte contre la corruption et favoriser la bonne gestion des fonds publics. Mais jusqu'où ira cette opération délicate et difficile ? La population suit avec beaucoup d'intérêt et d'impatience cette opération menée par la justice malienne. Les présumés coupables s'ils sont reconnus coupables, doivent être jugés et rembourser la totalité des sommes détournées ou la saisie de leurs biens matériels et immobiliers. C'est la seule solution pour éradiquer le détournement de fonds publics. Pour y arriver, la justice doit être indépendante.

nale et internationale. Le seul souhait est qu'elle doit se faire dans la transparence.

Pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite dans notre pays, il faut l'interpellation de tous ceux qui sont coupables et éviter la complaisance et les affinités. Il faut aussi une bonne communication autour du fleau pour que les populations puissent être mieux informée.

Il est nécessaire d'avoir une bonne justice pour une meilleure gestion des fonds publics.

Recueillis par M.M



Alassane Maïga, leader communautaire militant de la société civile et activiste des droits de l'homme à Mopti :

« Jusqu'où ira cette opération délicate et difficile ? »

La lutte contre l'enrichissement illicite et la corruption engagée par la justice malienne est vrai-



Antiamba Guindo, jeune leaders de la jeunesse de Koro (Mopti) : « Il est nécessaire d'avoir une bonne justice pour une meilleure gestion des fonds public »

Cette lutte est digne et juste donc elle doit être encouragée et soutenue par l'opinion natio-

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION DE MÉNAKA : OFFRIR UN NOUVEAU CADRE DE VIE AUX POPULATIONS

Dans le cadre de l'appui à la relance économique de la région de Ménaka, l'AFD a financé un projet de développement durable (DDM) au bénéfice des populations de cette région.

Ce projet qui s'articule autour de trois composantes et quelques activités transversales. Il est exécuté par l'Agence PROMAN pour une durée de 12 mois (janvier-décembre 2019). Les activités du projet se concentrent ses réalisations uniquement dans la ville de Ménaka.

Axé sur des actions pratiques à portée économique, ce projet a pour objectif de « soutenir le renforcement des moyens d'existence des populations par la réalisation d'ouvrages de portée économique ; d'appuyer la réalisation d'aménagements urbains pour la création d'un environnement sain ; d'améliorer l'insertion socio-économique des groupes vulnérables (jeunes et femmes) à travers l'accès à des opportunités de formations et d'affaires ; réaliser des études de faisabilité de projets plus structurants ». Pour résumer l'esprit du projet, un responsable de la région a affirmé que c'est « un cadre de vie nouveau qui vient de naître et dont les jeunes de la région ont longtemps rêvé ».

Le projet dans sa mise en œuvre implique à tous les niveaux l'administration, les collectivités, les services techniques, la société civile et les bénéficiaires. Chaque acteur y intervient en fonction de son ni-

veau de responsabilité et le projet vient en appui. Cette dynamique a facilité l'implantation du projet dans la région.

Les composantes autour desquels s'articule ce projet sont entre autres : la réalisation de petites infrastructures à portée économique ; la formation professionnelle et insertion des jeunes ; la réalisation des études de faisabilités pour la

Les réalisations par composante

Dans la composante Infrastructure, les activités réalisées ou encore sont la construction des AES d'un marché à bétail, d'une aire d'abatage et la réhabilitation du marché commercial de la ville de Ménaka et l'appui de la collectivité dans le cadre de la gouvernance des ouvrages réalisés



phase de déploiement du projet (qui débutera à partir de janvier 2019).

Dans la composante Formation professionnelle, il y a l'appui de la collectivité dans la mise en place d'un dispositif de suivi de la formation (FIP, FAT) ; l'appui à la mairie pour

la mise en place et formation des conseillers formation Emploi (CFE) ; l'appui à la mairie à la mise en place et formation de comité d'analyse et de sélection des projets de jeunes ; la formation techniques et pédagogiques/ équipement de trente (30) maitres artisans dans divers métiers dans la ville de Ménaka ; la formation de 70 jeunes apprentis pour une durée de 6 mois ; le financement AGR de 80 groupements/ projets individuels de jeunes de la ville de Ménaka et la formation professionnalisante dans 8 filières.

Quant aux études de faisabilités, on note l'étude de faisabilité technique et socio environnementale pour la réalisation d'un canal de drainage des eaux dans la ville de Ménaka ; l'étude de faisabilité technique et socio environnementale

pour la réalisation d'un marché à bétail, d'une aire d'abattage et d'un marché commercial dans les loca-

Le projet dans sa mise en œuvre implique à tous les niveaux l'administration, les collectivités, les services techniques, la société civile et les bénéficiaires.

lités d'Anderamboukane et Anouzagrène ; l'étude de faisabilité technique et socio environnementale pour l'aménagement des mares d'Anderamboukane et Ménaka ; l'étude complète sur l'assainissement solide et liquide à Ménaka et Anderamboukane.

Ces études permettront de faciliter la construction des ouvrages lors de la deuxième phase du projet qui couvrira un période de 30 mois à partir de janvier 2020.

Enfin les activités transversales, le DDM mène en partenariat avec l'ONG GARDL, les radios ADDAR et Rurales de Ménaka des activités de communication, sensibilisation, formation dans le cadre de la cohésion sociale, l'assainissement et la citoyenneté.

Pour faciliter la mise en œuvre du projet, l'agence d'exécution PRMAN a mis en place une structure de gestion du projet dénommé : « UGP », unité de gestion du projet basée à Ménaka.

M.M

ONG AZHAR

AZHAR « lien de famille » en langue locale Tamasheq est une association de droit malien à but non lucratif dont les membres sont les anciens techniciens de ACORD (Association de Coopération et de Recherches pour le Développement). Le but recherché par sa création sur l'initiative de ses membres reste l'autonomisation des structures locales par un réel transfert de capacités et renforcement des compétences à s'organiser en partenariat avec les organismes nationaux ou internationaux.

L'objectif principal de l'ONG est d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables dans ses zones d'intervention dans la perspective d'un changement social en appuyant des dynamiques déclenchées par des organisations communautaires de base (OCB).

En lien avec la vision et la mission ci-dessous formulée, les objectifs spécifiques d'AZHAR sont définis ci-après :

Saisir les opportunités que présentent les changements actuellement en cours pour accroître les capacités économiques et politiques des communautés locales partenaires de l'ONG.

Cela leur permettra d'influencer la formulation du projet de société qu'elles désirent

et de plaider leur propre cause ; Promouvoir, soutenir et privilégier les initiatives qui permettent à ceux qui sont socialement et politiquement exclus à mieux s'organiser afin que leurs activités socio-économiques soient des leviers de changement à tous les niveaux.

VISION

"Nous pensons bâtir une société débarrassée de toute injustice sociale et de tout obstacle empêchant son expression, son indépendance et son développement".

AZHAR a pour mission d'inciter les communautés à promouvoir le développement local et durable à partir des initiatives de base avec la recherche d'autonomisation des structures locales par un réel transfert des compétences et un renforcement des capacités. Les valeurs et principes qui motivent et régulent la vie d'AZHAR sont : le professionnalisme, l'équité/genre, la synergie d'action, la transparence. L'ONG met en œuvre toutes ses activités sur la base d'un Plan Stratégique 2017-2021.

DOMAINES D'ACTIVITES

Sécurisation des moyens d'existence ; Protection de l'Environnement/ Adaptation au Changement climatique ; Education ;

Paix et sécurité ; Genre ; Gouvernance démocratique.

ZONES D'INTERVENTION

AZHAR intervient sur l'ensemble du territoire national.

PARTENAIRES ACTUELS

- CCFD-Terre Solitaire
- Mission Luthérienne de Norvège au Mali et en Cote d'Ivoire (MELCI-MA)
- OSIWA (Open Society Initiative for West Africa)
- SOS Sahel International
- UE
- PNUD
- MINUSMA
- CIEF-SARL (Centre International d'Etudes et de Formation)
- PLPMTN-IDA (Projet de Lutte contre le Paludisme et les Maladies Tropicales Négligées)
- GNDR(Global Network of civil society organisation for Disaster Reduction)
- NED National Endowment for Democracy)
- UNICRI (United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute)



IMPRIM-Services S.A

Impression & Edition

Votre satisfaction, notre priorité

Hamdallaye - ACI 2000 • Immeuble ABK2 Porte M.06 • Tél. : (+223) 20 29 19 01

Banankabougou ZR • Tél. : (+223) 20 20 39 75

E-mail : contact@imprimservices.com



COMMANDE

VALIDATION
COMMANDE

CONTROLE
FICHIERS

FABRICATION

LIVRAISON



Rassemblement du contenu
illustrations, photographies, textes



Facturation
fixation du délai de livraison



Chaque fichier est vérifié par
le service informatique



Sur nos machines de nouvelle
génération, Qualité Garantie



Fiabilité et respect du délai

